



---

# Présentation du Service de l'action sociale à l'association Trait d'union Missions et défis du SASoc

---

Rencontre du **16 mai 2019**

**Jean-Claude Simonet**, Chef de service

**Sibylla Pigni**, Collaboratrice scientifique universitaire

**Sarah Mariéthoz**, Collaboratrice scientifique universitaire

# Sommaire

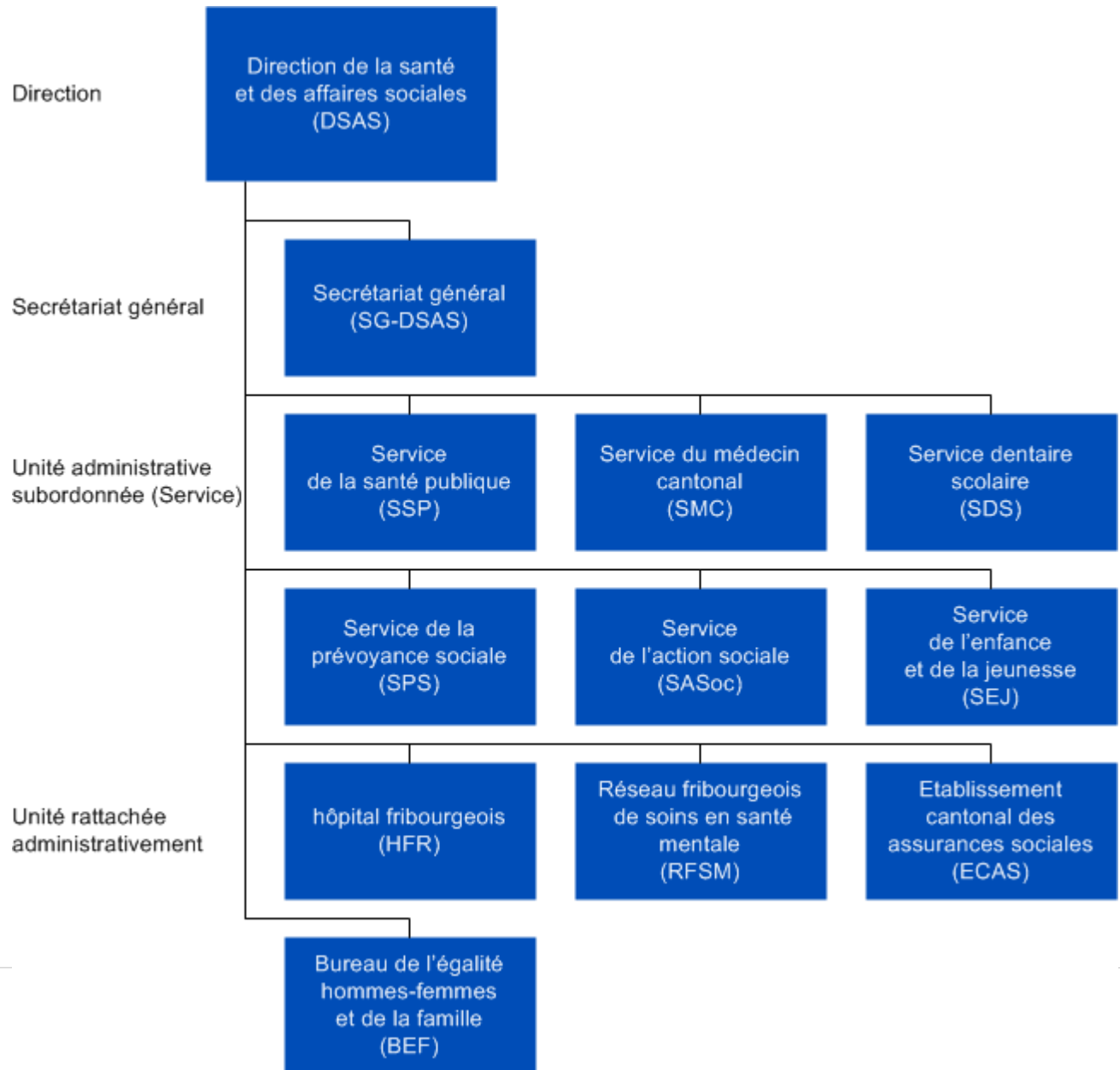
---

- Présentation du Service de l'action sociale
- Révision de la Loi sur l'aide sociale (LASoc)
- Politique familiale
- Digitalisation et échanges d'information entre services: quels enjeux pour l'action sociale?
- Cohérence et développement des organisations et associations: quels renforcements face à l'évolution des besoins?

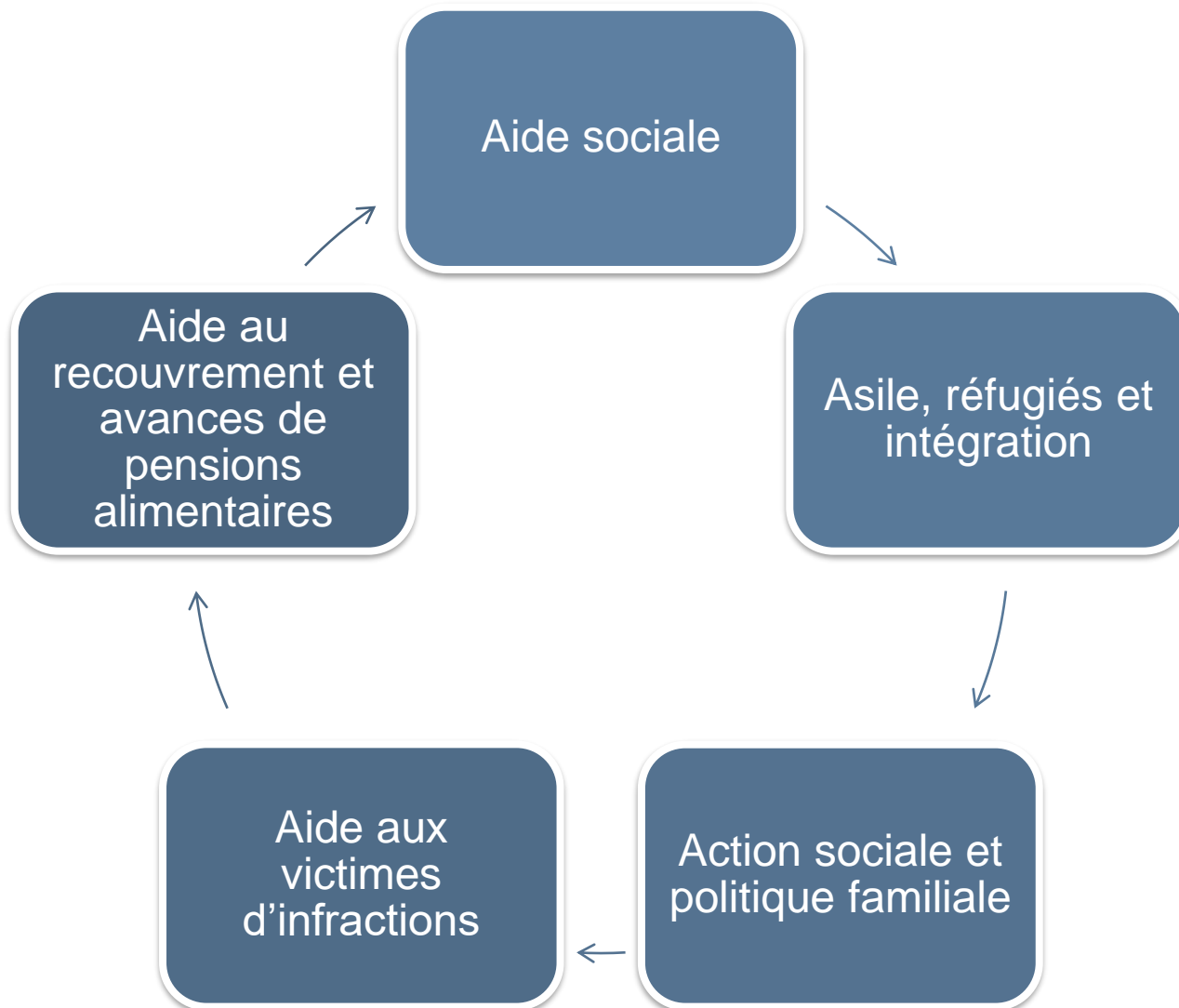
# Présentation du SASoc

---

# Organigramme de la DSAS



# Les 5 domaines d'activités du SASoc

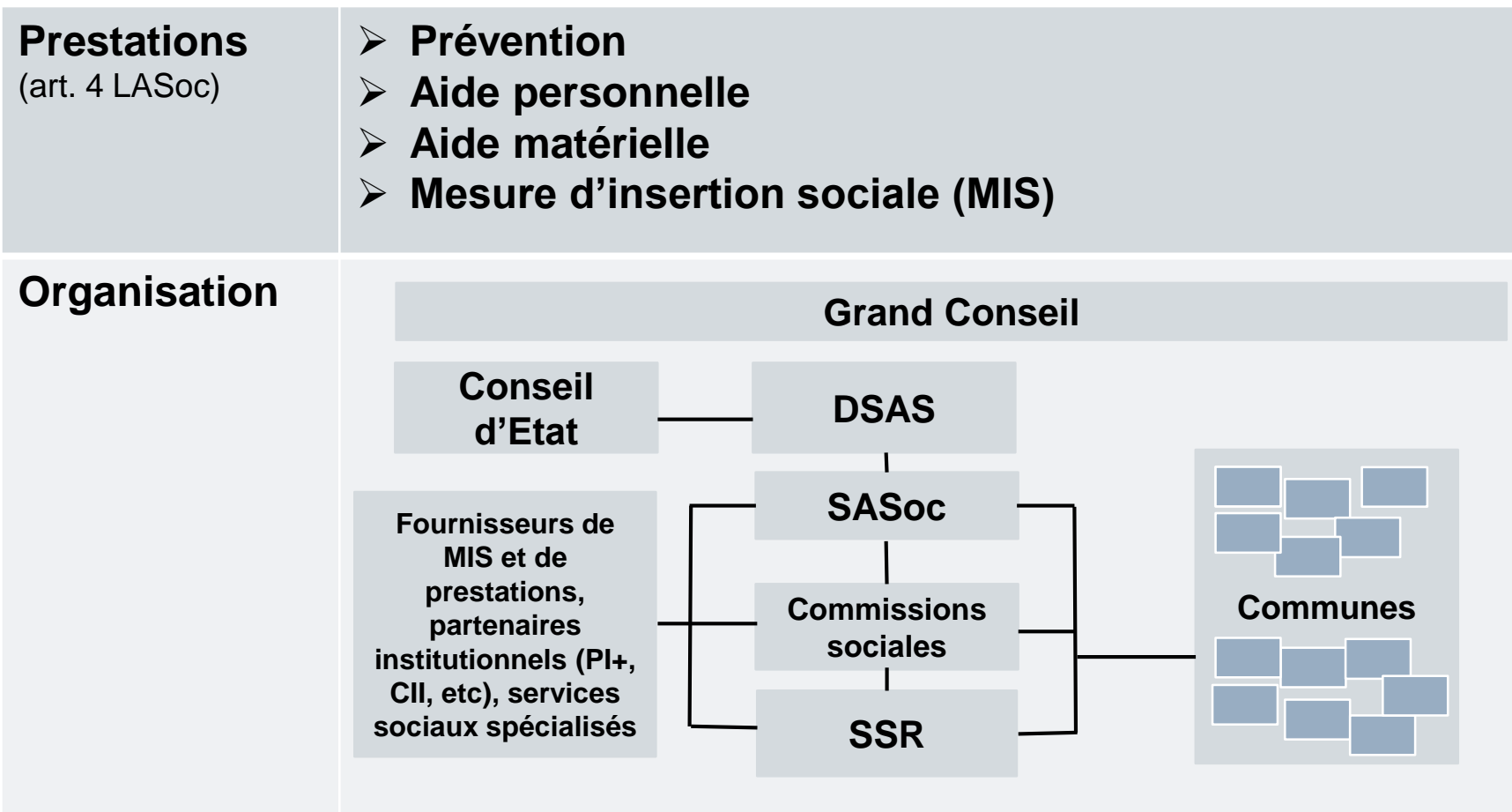


# Domaine de l'aide sociale

---

# Domaine de l'aide sociale

## Dispositif d'aide sociale dans le canton de Fribourg



# Domaine de l'aide sociale

## Buts et principes de l'aide sociale

**But : ultime filet du système de sécurité sociale**

- > Assurer le minimum vital
- > Promouvoir l'indépendance économique et personnelle des personnes dans le besoin

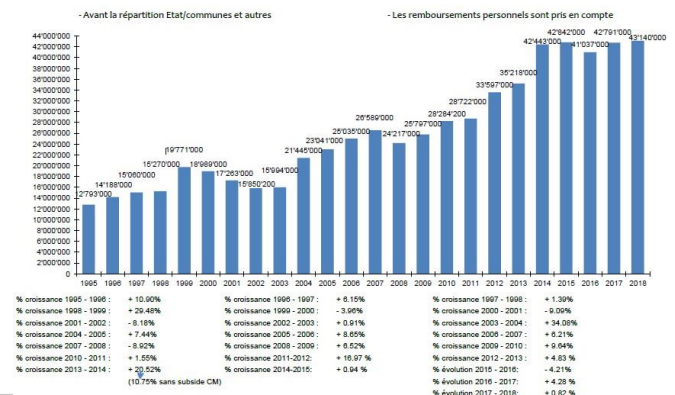
## Principes fondamentaux

- > Sauvegarde de la dignité humaine
- > Subsidiarité
- > Individualisation
- > Couverture des besoins
- > Égalité de traitement
- > Professionnalisme
- > Rapport coût – efficacité
- > Lutte contre les causes

**CH = 3.3% (2017) = 278'345 pers.**

**FR = 2.3% (2017) = 7'185 pers.**

Evolution de l'aide matérielle nette  
1995 - 2018





# Domaine de l'aide sociale

## Quelques chiffres (2017)

**Taux d'aide sociale**      **CH = 3.3% (2017) = 278'345 pers.**  
**FR = 2.3% (2017) = 7'185 pers.**

- 30,2%
  - 40,9%
  - 19,9%
  - 60,3%
  - 25,4%
  - La moitié
- des personnes à l'aide sociale...*
- ont entre 0 et 17 ans
  - sont des personnes seules de moins de 65 ans
  - vivent dans un ménage monoparental
  - ont une faible formation (scolarité obligatoire)
  - sont actives occupées
  - est de nationalité suisse
- La moitié des dossiers d'aide sociale sont clos dans l'année de leur ouverture.



## Situations complexes et multifactorielles

- Endettement
- Accès ou préservation d'un logement
- Problèmes de santé

# Domaine de l'aide sociale

---

## Rôle et tâches du SASoc

### Financement

- > **Octroi de l'aide matérielle** article 8 LASoc
- > Contrôle et répartition des **dépenses LASoc**

### Coordination, information et formation

- > **Coordination des services sociaux** : échanges d'infos, CII, groupe de travail, répertoire des normes et procédures, CSIAS, ARTIAS, séance des responsables des SSR
- > **Catalogue MIS**: mise sur pied et contrôle
- > **Information aux SSR et CS**: Journée thématique LASoc, envois trimestriels, Site internet
- > **Formation des prof.**: formation MIS, gestion de la violence, illettrisme

# Domaine de l'aide sociale

---

## Rôle et tâches du SASoc

### Prévention

- > Surendettement, jeu excessif
- > Rapport CLD, Avenir 20-25, participation aux commissions

### Contrôle et surveillance

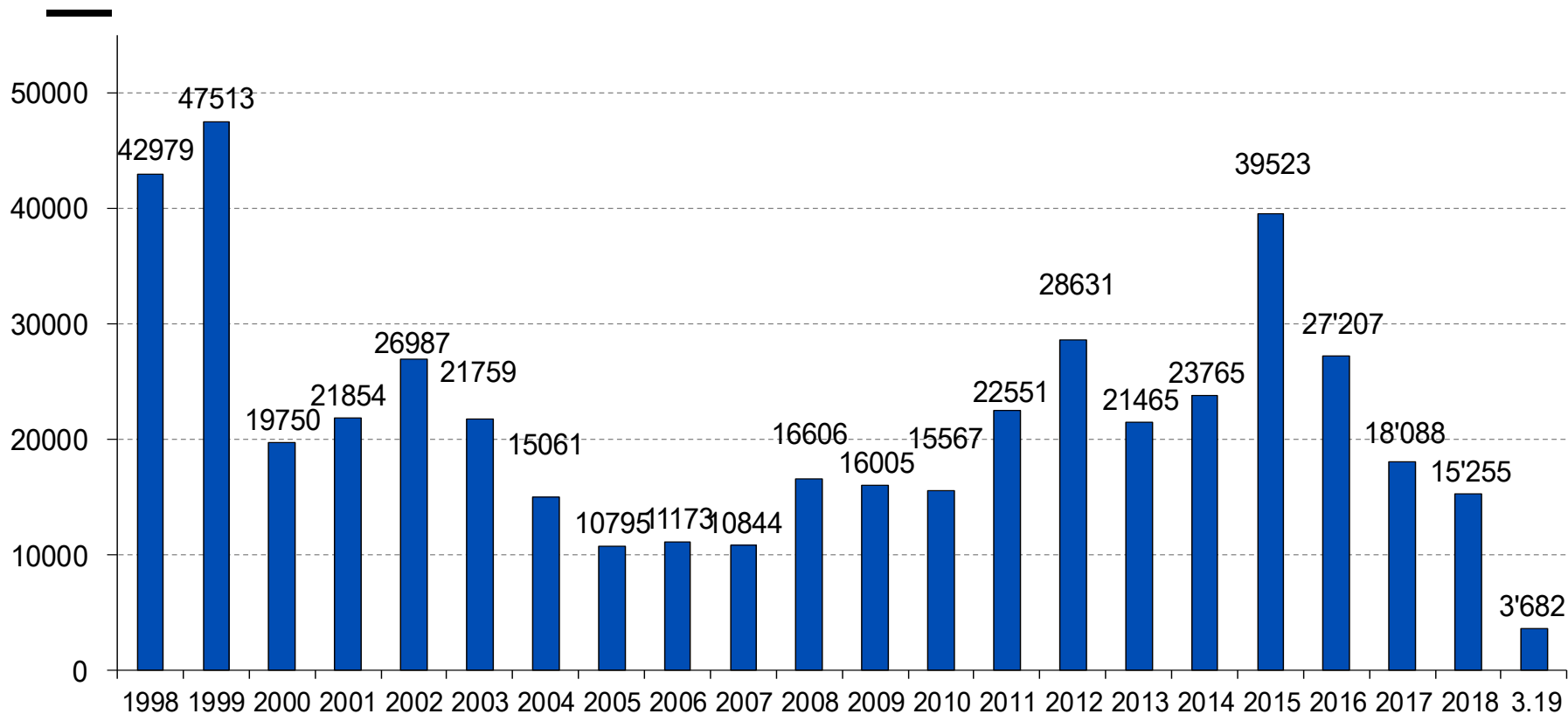
- > Surveillance des **tâches en matière d'aide sociale**: visites commissions sociales, mandats des services sociaux spécialisés, applications légales et des normes, conseils engagement du personnel
- > **Révisions** auprès des SSR et des services sociaux spécialisés
- > Gestion des **contentieux**
- > **Inspectorat** et prévention des abus

# Domaine de l'asile et des réfugiés

---

# Domaine de l'asile et des réfugiés

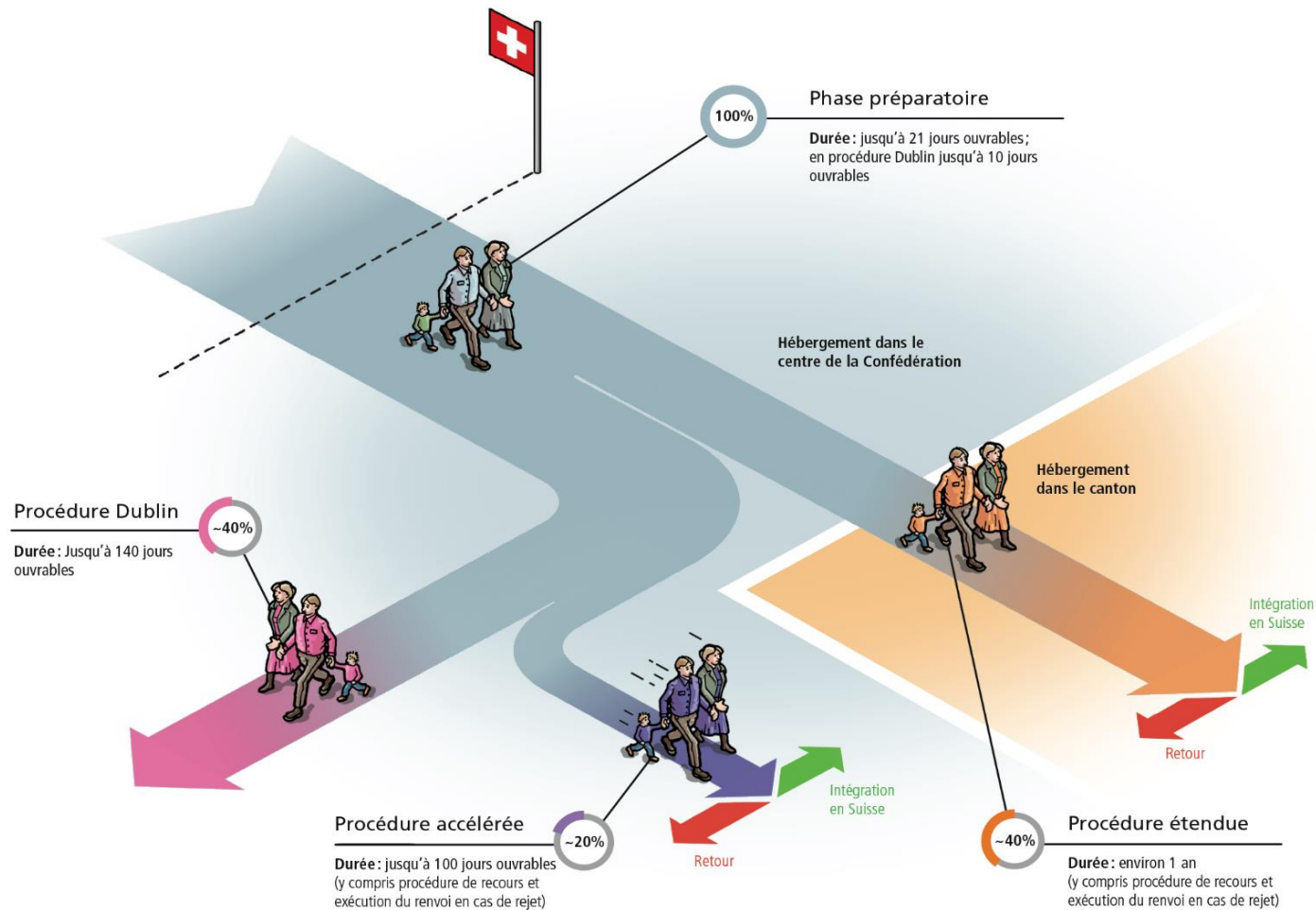
## Demandes d'asile en Suisse (1998–03.2019)



Source: SEM 2019

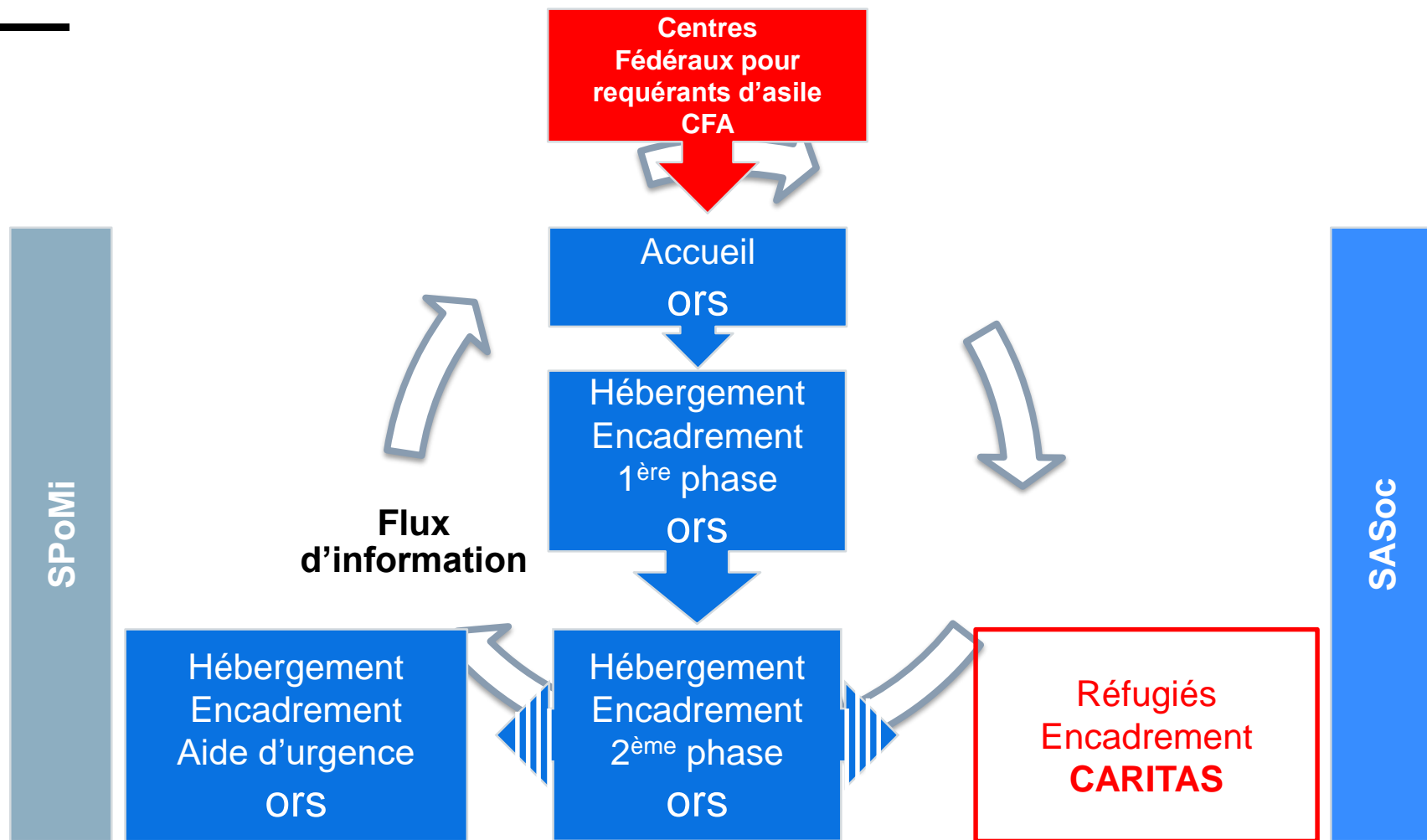
# Domaine de l'asile et des réfugiés

## Procédure d'asile à partir de 2019

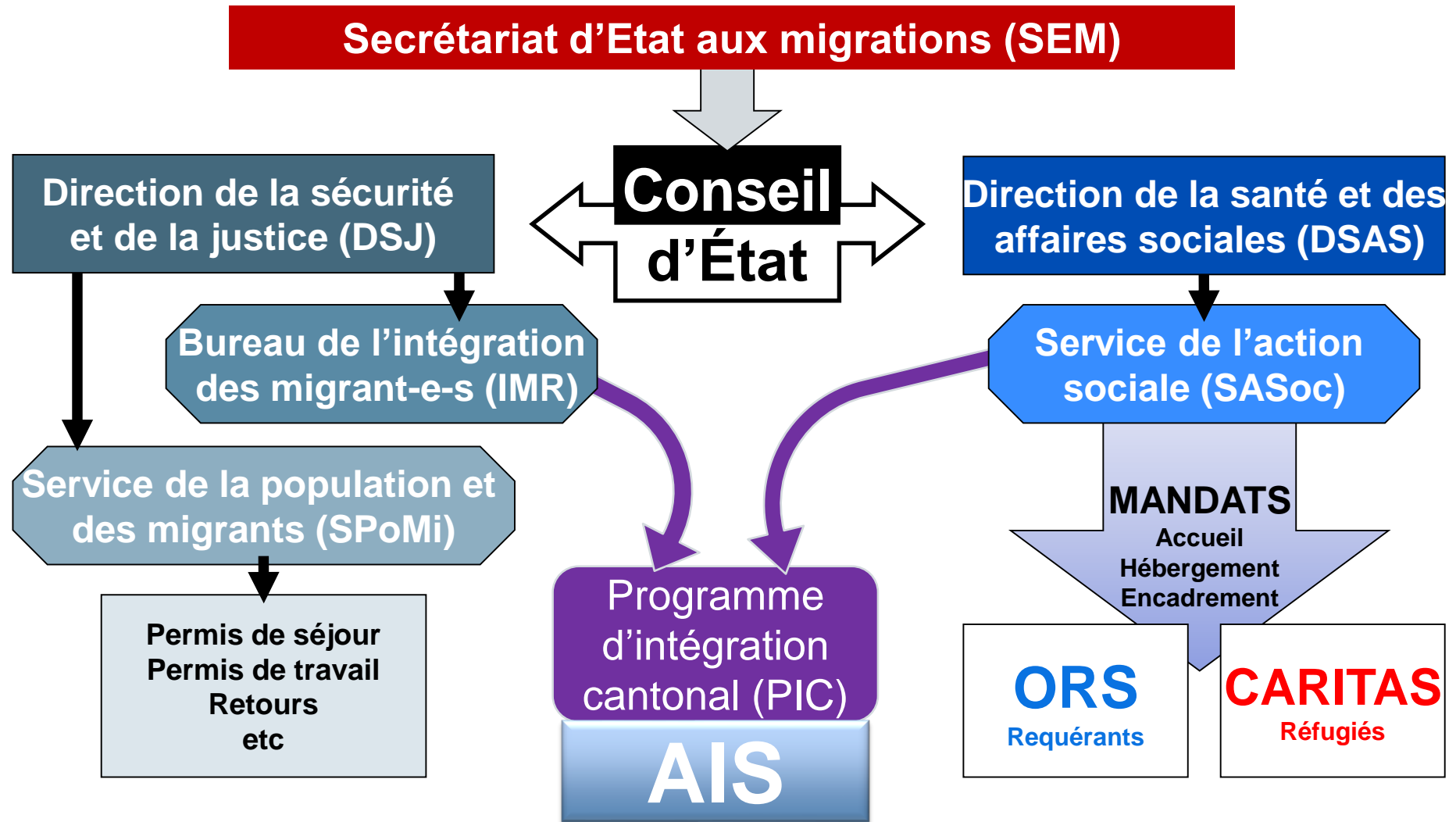


# Domaine de l'asile et des réfugiés

## Parcours d'un requérant d'asile



# Répartition des compétences





# Domaine de l'asile et des réfugiés

## Compétences

---

### Rôle du SASoc

- > Fournit l'assistance conformément à la LAsi et à la LASoc;
- > Peut assigner un lieu de séjour et un logement;
- > Assume les tâches du bureau de coordination avec l'ODM;
- > Règle avec l'ODM les relations financières relatives à l'aide sociale;
- > Rembourse aux communes les prestations fournies en cas de situation extraordinaire.

### Principales bases légales

- Loi fédérale sur l'asile du 26 juin 1998 (LAsi)
- Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (LEtr)
- Loi sur l'aide sociale du 14 novembre 1991 (LASoc)

# Domaine de l'asile et des réfugiés

## Intégration et insertion

---

Depuis le 1.1.2008, l'encouragement de l'intégration est une tâche des collectivités publiques

### > **Confédération**

> coordonne et subventionne

### > **Cantons**

> planifient, réalisent, vérifient et ajustent les mesures d'intégration inscrites dans un programme cantonal d'intégration (PIC) dès 2014

### > **Objectifs généraux**

> la cohabitation harmonieuse

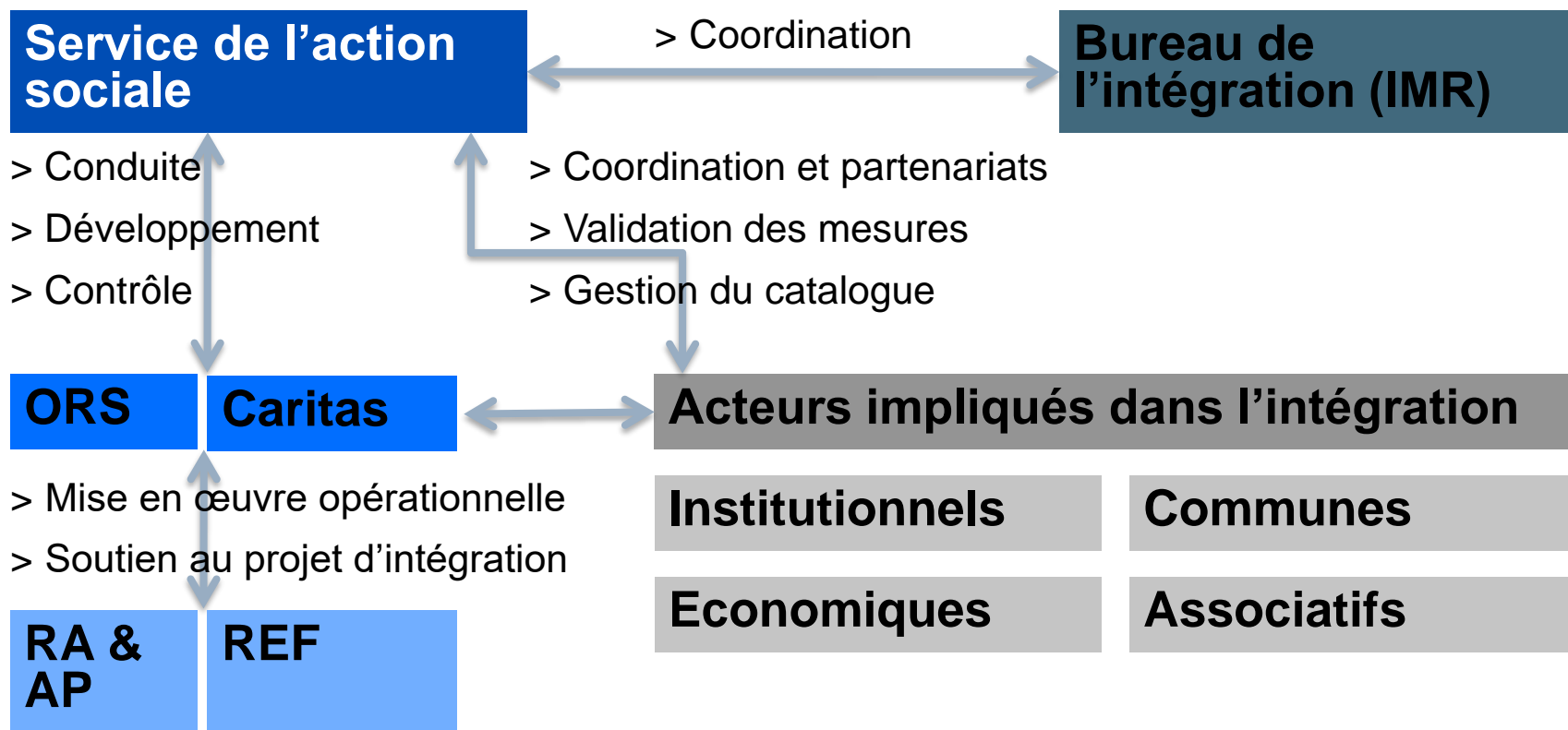
> l'égalité des chances entre la population suisse et migrante

## Démarche réciproque et processus dans la durée

# Domaine de l'asile et des réfugiés

## Intégration et insertion

### Répartition des tâches



# Domaine de l'aide au recouvrement et avances de pensions alimentaires

---

# Domaine de l'aide au recouvrement et avances de pensions alimentaires

---

## Principales dispositions légales

Art. 116 al. 1 Cst. – Art. 116 Abs. 1 BV

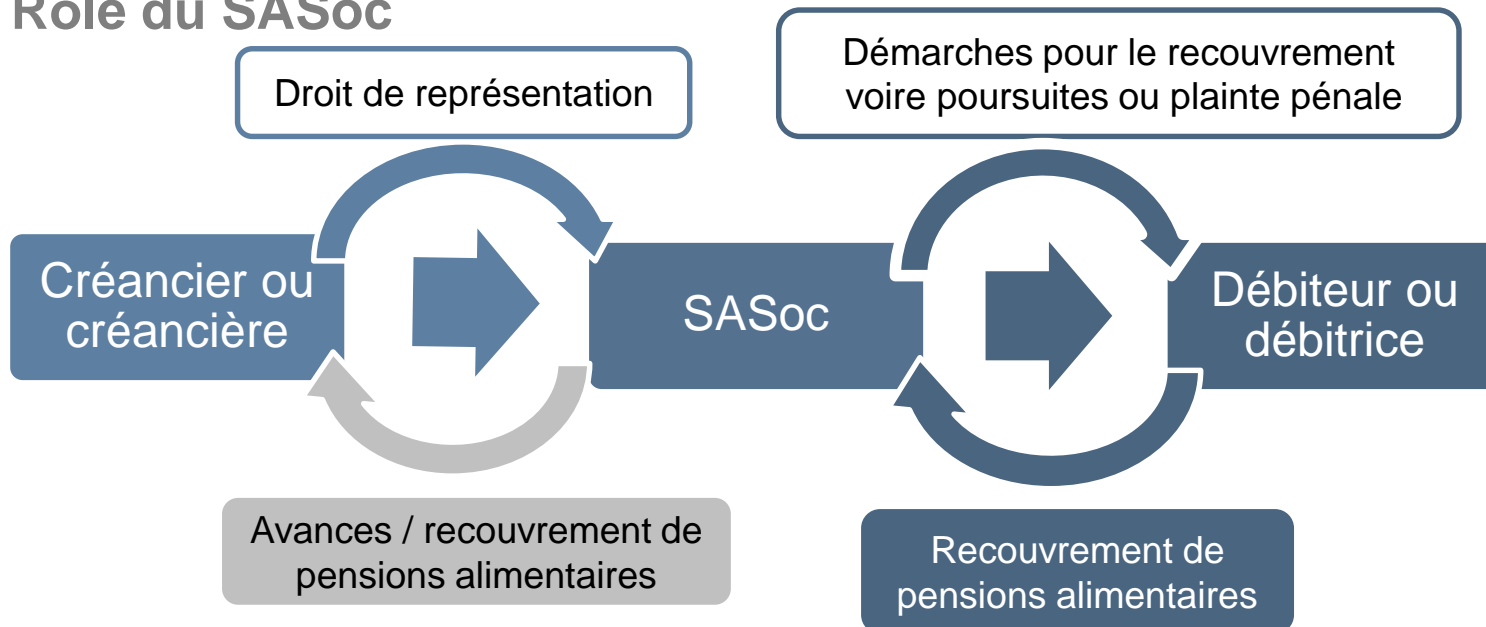
- > Dans l'accomplissement de ses tâches, la Confédération prend en considération les besoins de la famille. Elle peut soutenir les mesures destinées à protéger la famille.

Art. 131, 290 et 293 CC – Art. 131, 290 und 293 ZGB

- > Obligation pour les cantons de fournir une aide appropriée au recouvrement des pensions alimentaires dues (aide à l'encaissement) et possibilité d'accorder des avances.
- > En cas d'avances payées par le canton, celui-ci devient lui-même créancier envers la personne débitrice de l'obligation d'entretien, jusqu'à concurrence du montant total des avances versées.
- > Arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1993
- > Directives du 25 avril 1997

# Domaine de l'aide au recouvrement et avances de pensions alimentaires

## Rôle du SASoc



## Conditions dans le canton de Fribourg

1. Domicile dans le canton
2. Demande écrite
3. Jugement fixant l'obligation d'entretien
4. Non paiement des pensions alimentaires

# Domaine de l'aide au recouvrement et avances de pensions alimentaires

---

## Quelques chiffres (2018)

- 1713 dossiers
- 6 collaboratrices administratives (4.15 EPT)
- Budget annuel de 6,2 mio d'avances
- Taux de récupération des avances de 50.14 %

# Domaine de l'aide aux victimes d'infractions

---



# Domaine de l'aide aux victimes d'infractions

## Bases légales

- Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions du 23 mars 2007

## Particularités

- > La victime d'une infraction pénale, acte illicite, est directement confrontée malgré elle à l'acte intentionnel ou non d'un tiers
- > La société se montre solidaire envers la victime en lui garantissant un soutien personnel, une protection dans la procédure pénale et une indemnisation équitable de son préjudice
- > L'Etat a seul le droit de punir la personne responsable de l'acte illicite, à travers les institutions judiciaires (droit pénal)

## Les trois volets de l'aide aux victimes

- > Soutien et conseils via les centres de consultation des cantons : aide immédiate et à plus long terme
- > Droits dans la procédure pénale (code de procédure pénale suisse) : partie pénale/civile, protection de la personnalité, huis-clos, confrontation si nécessaire, audition filmée des victimes mineures, accompagnement
- > Indemnisation et/ou réparation morale

# Domaine de l'aide aux victimes d'infractions

---

## Rôle du SASoc

- Remboursement de l'aide immédiate et à long terme
- Indemnisation et réparation morale aux victimes
- Répartition des dépenses
- Coordination
- Soutien et formation aux intervenant-e-s
- Délégation de tâches
- Gestion des contentieux

## Quelques chiffres (2018)

532 dossiers traités

> 1.565 million CHF soit

- > 215'349 CHF d'indemnisations et de réparation morale
- > 562'016 CHF à titre d'aide immédiate et d'aide à plus long terme
- > 765'783 CHF de subvention à Solidarité Femmes

# Domaine action sociale et politique familiale

---

# Domaine action sociale et politique familiale Fribourg pour tous - Freiburg für alle



# Domaine action sociale et politique familiale Fribourg pour tous - Freiburg für alle



# Domaine action sociale et politique familiale Fribourg pour tous - Freiburg für alle



Source: Fribourg pour tous, Concept institutionnel, fév. 2018

# Domaine action sociale et politique familiale

---

## Activités – action sociale

- > Assises du social
- > Fonds cantonal de l'action sociale
- > Fonds de désendettement en faveur des personnes physiques et Commission d'utilisation du Fonds
- > Prévention et lutte contre le jeu excessif et le surendettement: Fonds cantonal et Commission
- > Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg
- > Prix du social
- > Forum du logement
- > Club santé-social du Grand Conseil

# Domaine action sociale et politique familiale

---

## Rôle du SASoc

- > Traitement des consultations
- > Traitement des objets parlementaires
- > Veille stratégique et analyse scientifique
- > Organisation d'événements
- > Contribution à des journées et actions thématiques
- > Suivi et gestion de projets
- > Contribution à la communication
- > Mise en réseau des organismes spécialisés



# Domaine action sociale et politique familiale

---

## Grands axes de la politique familiale cantonale

- > Renforcer la sécurité matérielle des familles (art. 55 Cst)
- > Soutenir les prestations fournies par les familles (art. 3 Cst)
- > Favoriser la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle (art. 59 al. 2 et 60 al. 3 Cst)
- > Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes (art. 9 Cst)
- > Fournir information et conseils aux familles (art. 88 Cst)
- > Encourager le développement harmonieux de l'enfant et des jeunes (promouvoir l'intérêt de l'enfant et des jeunes) (art. 34 Cst)
- > Veiller à un développement cohérent de la politique familiale (art. 59 al. 2 et 3 Cst) et à la prévention

# Domaine action sociale et politique familiale

---

## Rôle du SASoc

- > Instance de coordination des politiques sociales et de la famille
- > Coordination opérationnelle des travaux menés en matière de politique familiale
- > Propositions de choix stratégiques et politiques
- > Suivi de leur mise en œuvre en coordonnant les efforts des différents services concernés

# Révision de la loi sur l'aide sociale (LASoc)

---

# Révision de la LASoc

---

## Contenu

1. Introduction
2. Motifs de la révision de la LASoc
3. Processus de révision
4. Axes et contenus
5. Plus-values attendues
6. Conclusion

# 1. Introduction

---

## LASoc Canton de Fribourg

**Art. 1 LAS** : L'aide sociale est une compétence des cantons

**Art. 55 Constitution du canton de Fribourg** :

<sup>1</sup> L'Etat et les communes prennent des mesures pour prévenir les situations de précarité et mettent en place une aide sociale.

<sup>2</sup> Ils prennent des mesures pour atténuer les conséquences du chômage, prévenir l'exclusion sociale ou professionnelle et favoriser la réinsertion.

## LASoc 1991

But → Favoriser l'autonomie et l'intégration sociale de la personne dans le besoin (art. 2 LASoc)

→ Principes, organisation et compétences, aide sociale, procédures, remboursement, financement, voies de droits

## 2. Motifs de la révision

---

### Nouveaux défis pour la LASoc

- Développements économiques
- Transformations sociales
- Judicialisation de la société
- Adaptation des assurances sociales
- Développement de la mobilité
- Développement technologique



- Complexification des situations
- Fragilisation des trajectoires de vie



- Exigences de compétences spécialisées
- Exigences d'information et coordination
- Augmentation du volume des demandes
- Inégale répartition des dossiers
- Prolongation de la durée à l'aide sociale

# 3. Processus de révision

---

## Processus participatif

- **Evaluation DSAS - SASoc**
- **Motion Antoinette de Weck / Erika Schnyder 29.9.2014**
- **Organisation de projet**
- **Elaboration de lignes directrices destinées à orienter la réforme de la LASoc**
- ➔ **Elaboration d'un avant-projet LASoc**
- **Mise en consultation du projet de loi: Communes et milieux intéressés**
- **Transmission du projet au Grand Conseil**
- **Adoption: 2021**

# 3. Processus de révision

## Organisation de projet

### Comité de pilotage

- Conduire le processus et prendre les décisions
- **Présidente:** Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat
- **Membres:** représentants de l'Etat, communes, commissions sociales, SSR, préfets, experts

### Groupe de projet

- Elaborer le projet de loi
- **Président:** Jean-Claude Simonet, Chef du SASoc
- **Membres:** représentants de l'Etat, communes, commissions sociales, SSR

➔ Secrétariat : SASoc

Districts,  
langues



# 4. Axes et contenus

---

## A. Répartition des compétences et des charges

- **Mêmes responsabilités dans la mise en œuvre de l'aide sociale**
- **Adaptation de la répartition des charges financières**

## 2.4. Axes et contenus

---

### B. Renforcement organisationnel

- 1 CS et 1 SSR par district,
- Dossiers coordonnés
- Conférence des responsables des SSR et des CS
- Optimisation du système d'échanges d'information
- Définition des prestations

### C. Politiques transversales

- Système d'évaluation / Rapport sur la situation sociale et la pauvreté
- Développement d'une approche coordonnée et concertée
- Plan d'action
- Consultation des CS

# 5. Plus-values attendues

---

## Niveau organisationnel

- Simplification organisationnelle et des processus
- Amélioration de la gestion administrative et de l'intervention sociale
- Amélioration de la qualité du dispositif, du contrôle des processus et de la fiabilité
- Amélioration de l'équité du traitement des dossiers et de l'harmonisation des pratiques

# 5. Plus-values attendues

---

## Niveau structurel

- Développement d'une stratégie cantonale
- Anticipation des problèmes sociaux
- Développement de la capacité d'agir
- Renforcement de la crédibilité des SSR
- Meilleure implication des partenaires concernés

# 6. Conclusion

---

- **Une loi capable de répondre aux défis des 30 prochaines années**
- **Une aide sociale forte, actrice des politiques à venir**
- **Un dispositif simple et efficace**

# Politique familiale

## Prestations complémentaires pour les familles (PC familles)

---

- Cst. Fribourgeoise du 16 mai 2004, art. 60 al. 1:

*« Il [l'Etat] octroie des prestations complémentaires pour les enfants en bas âge des familles dont les moyens sont insuffisants. »*

> A la croisée de trois politiques:

- Politique familiale: reconnaître le rôle prépondérant exercé par les familles dans la société
- Politique sociale: garantir la sécurité matérielle des familles de condition modeste
- Politique économique: soutenir la consommation interne

# Politique familiale

## Prestations complémentaires pour les familles (PC familles)

---

- **Modèle fribourgeois**

- Incitation au travail
- Conciliation travail-famille
- Prévention du recours des familles à l'aide sociale ou solution de sortie
- Basé sur les PC AVS-AI fédérales

# Politique familiale

## Prestations complémentaires pour les familles (PC familles)

---

- **Modèle fribourgeois**

- Incitation au travail
- Conciliation travail-famille
- Prévention du recours des familles à l'aide sociale ou solution de sortie
- Basé sur les PC AVS-AI fédérales



# Politique familiale

## Postulat Meyer Loetscher / Mäder-Brühlart

---

- Les familles fournissent à la société des prestations inestimables, mais pour y arriver, elles ont besoin de conditions-cadres favorables et parfois d'un soutien.
- Dernier rapport fribourgeois: 2004

### > Demande:

- Nouveau rapport sur une politique familiale globale et plan d'action:
  - Axes prioritaires
  - Mesures concrètes
  - Système de monitoring
- 5 mois pour répondre au postulat
- 1 an pour rédiger le rapport si acceptation

# Digitalisation et échanges d'information entre services: quels enjeux pour l'action sociale?

---

- Digitalisation des échanges d'informations : risques et potentialité pour les bénéficiaires et usagers-usagères
- Perspectives pour les services sociaux : création d'un système d'échange d'information dans le cadre de la réforme de la loi sur l'aide sociale
  - > activation de la subsidiarité
- Représentation du social dans les discussion et projets qui se développent
- Prévention

# Cohérence et développement des organisations et associations: quels renforcements face à l'évolution des besoins?

---

- Art. 14 LASoc: Services sociaux spécialisés > rôle complémentaire
- Action sociale = partenariat entre Etat et organisations privées
- Quelles collaborations pour l'avenir?
- Mutualisation des tâches et développement de synergie ?

# Merci de votre attention